

*La Constitution*

Cependant, 14 des 22 personnes qui ont soulevé cette question étaient en faveur de la reconnaissance du caractère distinct du Québec. D'aucuns ont cité des faits historiques qui montrent que le Québec a toujours été distinct de par sa culture, sa langue et son code civil. Un observateur a fait remarquer que si nous étions à la place des Québécois, que si c'était la culture anglaise qui était menacée de disparaître et que si nous étions entourés de 250 millions de francophones, nous lutterions autant que les Québécois pour conserver notre langue et notre culture.

On a même dit que le reste du Canada devrait s'inspirer de la fierté que les Québécois tirent de leur patrimoine et de leur culture. Dans l'ensemble, les partisans de cette façon de voir avouent ne pas pouvoir imaginer le Canada sans un Québec distinct.

En ce qui concerne la question de l'autonomie gouvernementale des autochtones, les avis sont encore là très partagés. Certains considèrent que cela constitue un pas en avant et demandent que cela se fasse en moins de temps que les dix ans prévus. D'autres, toutefois, estiment que nous devrions tous nous contenter d'être des Canadiens et ne pas chercher à nous diviser en divers groupes. Ces derniers craignent que l'autonomie gouvernementale des autochtones ne soit néfaste pour notre environnement et nos richesses naturelles, tandis que d'autres ne voient pas en quoi elle favorisera le règlement des revendications territoriales des autochtones.

En ce qui a trait à une plus grande libéralisation des votes à la Chambre des communes, on convient unanimement que si tous les votes ne peuvent être libres, un plus grand nombre doivent l'être, du moins.

Plusieurs personnes demandent qu'on modifie les règles régissant les votes de défiance de façon à atténuer l'emprise des caucus. Ils ont souligné que la principale responsabilité d'un député consistait à représenter la volonté de ses électeurs. Cette responsabilité doit avoir la priorité sur la discipline de parti.

La réforme du Sénat fait également l'objet d'un débat brûlant. Beaucoup ont réclamé son abolition; d'autres ont demandé un Sénat «trois E» s'il était élu. Tous, sauf un, ont convenu qu'il devrait être élu. Les opinions ont été partagées sur le moment propice à la tenue de ces élections. Le Sénat devrait être efficace.

Certains ont soutenu qu'il devrait être doté des mêmes pouvoirs que la Chambre au sujet de toutes les questions, et non simplement bénéficiaire d'un veto suspensif sur des questions importantes. D'autres ont affirmé que ces

fonctions ne seraient qu'une répétition de celles de la Chambre et qu'elles seraient futiles.

La plupart des gens ont estimé que le Sénat devrait avoir une représentation égale, c'est-à-dire que l'Île-du-Prince-Édouard devrait compter le même nombre de sénateurs que l'Ontario. Cette situation ne serait pas plus étrange que celle qui existe actuellement, où les régions sont fort mal représentées. Il n'y a eu aucun consensus sur le nombre de sénateurs nécessaires.

• (2150)

En ce qui concerne l'union économique, la majorité des gens qui sont intervenus étaient en faveur de la proposition touchant l'union économique et les avantages sociaux pour toutes les régions du pays. Cependant, ils ont soulevé certaines craintes au sujet du droit de retrait et se sont plaints du manque de clarté des dispositions pertinentes et ils ont dit que cela pourrait entraîner certains litiges à l'avenir.

Un homme a signalé que le libellé de la clause sur le marché commun tendait trop à diviser le Canada et à en faire simplement un ensemble d'États distincts. En ce qui concerne le conseil de la fédération, pratiquement tout le monde a jugé qu'il ne s'agissait que d'un autre niveau de gouvernement dont on pouvait se passer.

Je vois que mon temps de parole est pratiquement écoulé, monsieur le Président; cependant, je voudrais déposer le reste de mon discours afin qu'il puisse être consigné au compte rendu. Il y est question des thèmes généraux.

Je voudrais terminer en disant que, malgré la diversité des opinions qui ont été exprimées au cours des réunions, nous sommes convenus qu'il fallait préserver l'unité du Canada, qu'il devait y avoir un dialogue constructif entre les diverses parties et qu'en général, il y avait de la bonne volonté et un effort pour comprendre ceux qui ont des idées différentes ou même opposées.

**Le président suppléant (M. Paproski):** J'accepterai tous ces documents que veut déposer le député.

**Mme Deborah Grey (Beaver River):** Monsieur le Président, je tiens simplement à remercier mon collègue de Delta pour ses observations. Bien sûr, nous avons entendu souvent ce genre de commentaires dans nos circonscriptions pendant le congé de Noël.

Avant de commencer à faire part des sentiments et des opinions que m'ont transmis les électeurs de Beaver River, je voudrais remercier tous les députés d'avoir permis la tenue de ce débat. Il est réconfortant de constater que la Chambre est utilisée comme elle le devrait,